

## Le Revenu de base et l'ESS

*Le 11 avril 2012, le texte de l'initiative «pour un revenu de base inconditionnel» a été publié dans la feuille officielle. Une grande fête à Zurich, le 21 avril, célèbre le lancement officiel de la campagne de récolte de signatures. BIEN-Suisse soutient, bien évidemment, cette initiative, entre autres par la collaboration de notre membre du Comité, Gabriel Barta, au Comité d'initiative.*

Pour la première fois dans l'histoire, le peuple suisse pourra se prononcer sur la proposition d'un revenu de base inconditionnel – si la récolte de signatures aboutit. Pour cela, nous avons besoin de votre soutien!

Aidez-nous : en récoltant des signatures, en en parlant autour de vous, en mobilisant vos proches, en collaborant à des manifestations en faveur de l'initiative.

Nous pensons que le revenu de base doit être conçu en étroite symbiose avec l'économie sociale et solidaire. En donnant à tout le monde les moyens de vivre simplement, il crée une nouvelle liberté du travail dont profite aussi l'ESS, désormais indépendante du bon vouloir de l'Etat, de ses mandats d'insertion et de ses subventions.

### Le revenu de base, un nouveau contrat social ?

Pourquoi ce thème, en soi aussi vieux que le libéralisme politique, revient aujourd'hui dans l'actualité et peut aussi intéresser l'économie sociale et solidaire ?

Le revenu de base en quatre points :

- Il est payé aux individus et non aux ménages
- Il est payé sans tenir compte de tout autre élément de revenu ou de fortune
- Il est payé sans qu'il y ait besoin d'accepter un travail ou de prouver son incapacité de travail
- Il se substitue aux prestations du système de protection sociale actuel jusqu'à hauteur de son montant.

C'est un revenu payé à toute personne domiciliée légalement en Suisse

D'un montant suffisant pour mener une existence modeste, mais digne

Sans tenir compte d'autres revenus ou fortune

Sans obligation d'accepter un travail ou de prouver une incapacité de travailler

Pourquoi un revenu de base ?

Parce que, avec le revenu de base, les besoins vitaux sont couverts pour tous les membres reconnu-e-s de la société.

Personne n'aura plus à craindre une perte complète de moyens - le revenu de base est là, qu'on travaille ou pas, qu'on dispose de fortune ou pas, du premier jusqu'au dernier jour de la vie. Ainsi, le revenu de base devient l'expression financière du droit à l'existence..

Le revenu de base promeut le travail LIBREMENT choisi, qu'il soit rémunéré ou non, permettant ainsi une revalorisation du travail associatif et solidaire, du travail au foyer, du travail culturel, etc.

## EXPLICATIONS PLUS COMPLÈTES

### ○ **Contexte : Qu'en est-il du capitalisme aujourd'hui : crise finale ou transformation ?**

On ressent la crise du capitalisme industriel surtout par le biais des aléas de la *croissance économique*, sans laquelle ce système, en tout cas dans sa forme actuelle, a tendance à imploser.

Il y a péril pour la croissance depuis la fin des années 1970, donc depuis plus de trente ans aujourd'hui. Mais jusqu'à maintenant, ce péril a pu être conjuré par le crédit, le néolibéralisme et la mondialisation. Tout a été entrepris pour sauver la croissance (donc les emplois, les profits et les finances publiques). Mais tout le monde a compris que nous avons affaire à une construction fragile, pleine d'effets pervers. En même temps, en donnant libre cours au moteur subjectif de la croissance, l'appât du gain, (pour compenser l'affaiblissement de son moteur objectif, plus technique), on a également dévalorisé ce système économique aux yeux d'une partie croissante de la population (et pas seulement à gauche). Le dernier défi, peut-être le plus difficile à relever pour la politique, c'est l'explosion des dettes publiques et le danger pour le système de se voir pris en sandwich entre deux feux : d'un côté la menace de défaut de paiement et de faillites d'Etats (risque : plus personne ne prête pour le refinancement de la dette sauf à des taux d'intérêts insoutenables – voir la Grèce aujourd'hui) ; de l'autre côté, le retour en dépression, en raison des politiques d'austérité et de réduction de l'endettement des Etats. Il ne faudrait surtout pas s'imaginer que la Suisse puisse échapper à ces risques, parce que c'est un pays plus riche que les autres.

En guise de première conclusion, *il faut rechercher un modèle d'activité qui ne soit pas dépendant de la croissance, mais néanmoins performant et répondant aux besoins*. Dans ce contexte, l'ESS est un début de réponse. Enfin, il faut tenter une transition en douceur. (risques d'implosion des partis de centre et de résurgence des extrêmes, comme en 1930).

### Les conséquences sociales de la crise

Fin du plein emploi dans les pays riches / réduction de la masse salariale sur le plan mondial / pression sur les salaires et surtout sur la performance au travail / déstabilisation du salariat basé sur le contrat de travail. Tout cela crée une **insécurité de base du revenu du travail**. Pour un chômeur effectif, il y a au moins dix employés qui le craignent ; c'est donc un formidable outil de discipline au travail. D'une manière générale, on peut dire que *le fond de la crise du capitalisme, c'est la crise du travail salarié. L'un ne va pas sans l'autre*.

### Crise morale

*La déconfiture morale du système*, notamment en raison de l'arbitraire de certaines rémunérations de dirigeants (pour lesquels les salaires des autres collaborateurs sont des coûts qu'il s'agit de maîtriser voire de réduire – c'est là une grande partie de la performance qui leur vaut les millions de bonus qu'ils encaissent en fin d'exercice) est facteur de risques politiques importants, en fonction de la conjoncture. Pour le peuple non averti, il y a toujours des coupables. Si ce ne sont pas les juifs, aujourd'hui, il y a au moins deux types de coupables : les cadres dirigeants mentionnés d'une part et les profiteurs de prestations sociales indues de l'autre. Si rien d'autre ne se passe, nous nous dirigeons lentement mais sûrement vers un *Etat policier*.

○ **À tout cela, que peut changer le revenu de base ? Quel nouveau contrat social crée-t-il ?**

ANCIEN CONTRAT SOCIAL : TRAVAIL ET CAPITAL  
NOUVEAU CONTRAT SOCIAL : TRAVAIL ET NON TRAVAIL

Où en sommes nous ?

D'abord, devant la déconfiture morale évoquée, on cherche à réglementer davantage et à punir tous ceux qui ne marchent pas droit, en haut et en bas de l'échelle sociale (en haut, c'est un peu plus difficile). C'est vrai qu'avec le néolibéralisme, on a plutôt fait le contraire. Mais la loi a toujours des lacunes et le système de protection sociale en Suisse est lui aussi plein de lacunes. Les trous de la réglementation sont les trous de la raison et de la prévisibilité. Il faut être conscient de ce fait : on ne peut jamais prévoir tous les cas de figure. Or, les problèmes sociaux sont toute une série de cas individuels, chacun différent des autres et pas facile à classer dans la loi. Tant que cela se limitait à des exceptions confirmant la règle, cela restait jouable. Mais si l'exception devient la règle ?

Pire : notre système de protection sociale repose sur le primat du travail salarié et donc aussi de la croissance économique. Aujourd'hui, malgré la restriction de l'accès aux prestations, le financement du système suisse de protection sociale – la même chose est valable chez nos voisins – occupe une part de plus en plus importante des budgets publics. Il y a un problème d'inefficacité, parce que ce système a été développé pour une société et une économie qui n'existent plus aujourd'hui.

Le revenu de base assure le minimum d'existence pour tous et découple le revenu du travail jusqu'à hauteur de son montant.

Le revenu de base n'est pas un règlement, c'est un fait : 2'500 francs par mois et par personne, sans conditions. D'une part, cela permet d'affronter les défis économiques énoncés plus haut sans trop de casse, et d'autre part cela change les règles non écrites (les plus importantes) de l'économie de marché. Par exemple : on peut se demander si, avec un revenu de base garanti 2'500.-, la revendication pour un salaire minimum à 3'500 est encore nécessaire (ou au contraire suffisante...).

Conséquences sociales :

1. Liberté partielle du travail (le RB assure les moyens d'une existence simple et non le niveau de vie atteint)
2. Droit à la paresse ? Insertion sociale volontaire. Plus de contrainte. Chaque liberté nouvelle apporte son lot de responsabilité individuelle.
3. Revalorisation des activités socialement nécessaires, mais non marchandes (dans les ménages, enfants, personnes âgées)
4. Revalorisation de la valeur psychologique du travail (liberté, gage de créativité)

Conséquences pour l'économie du profit :

5. Révision à la baisse des rémunérations directes du travail. Dans l'ensemble, les revenus des salariés ne changeront pas sensiblement, sauf pour les bas salaires qui devront être revalorisés pour rester attractifs. (Revenu des salariés = salaire direct + revenu de base)

6. Les entreprises seront astreintes à verser l'équivalent des économies réalisées sur les salaires directs à la caisse du revenu de base ; elles peuvent être soumises à des prélèvements supplémentaires.
7. Le revenu de base amortit les chocs de la crise économique (en ce sens, il n'est pas en opposition frontale avec le capitalisme, mais il évite le chaos que pourrait accompagner une dépression économique brutale)

Conséquences pour la protection sociale :

8. Les prestations sociales dépassant le montant du revenu de base restent acquises, les autres sont remplacées par le revenu de base. Les prestations en nature sont conservées, tout comme l'assistance sociale qui cesse seulement d'exercer des fonctions de police (contrôle des droits et besoins). Sauf exception, l'aide sociale est remplacée par le revenu de base.
9. Dans la mesure où leurs prestations sont compensées par le revenu de base, les assurances sociales n'ont plus raison d'être. Par contre, l'assurance des revenus (APG, A.I., assurance chômage...) ou des dépenses (assurance maladie) dépassant le montant du revenu de base reste nécessaire.

Mais on entre dans une autre logique, avec de nouveaux défis. *La liberté du travail*, même partielle, il faut se rendre compte de ce que cela veut dire.

○ L'intérêt du revenu de base pour l'ESS

- Indépendance vis à vis des autorités (peu ou pas besoin de subventions)
- Pas de risque de se voir réduit à une entreprise de réinsertion
- Pas besoin de statut juridique privilégié ; le caractère non lucratif n'est pas un règlement à observer, mais un choix volontaire, pris en fonction des priorités et des réalités de l'ESS.
- Moins de bureaucratie
- Pas de risque de récupération politique

Mais l'intérêt le plus important :

- *Le principal, c'est de construire notre avenir.* Avec le soutien du revenu de base, l'économie sociale et solidaire peut se développer de manière totalement autonome, dans la plupart des secteurs économiques. Elle n'est plus stigmatisée par les aides qu'elles reçoit aujourd'hui de l'Etat. Car le revenu de base va à tout le monde, pas seulement à l'économie sociale et solidaire ! Mais pour le cas où le monde du profit entrerait réellement en crise majeure, l'économie sociale et solidaire peut préparer la relève économique et sociale et éviter que les populations mises à la rue ne tombent dans les pièges de la démagogie et du fanatisme.

○ Financement du revenu de base :

D'une manière générale, le revenu de base est financé par la création de valeur marchande. Selon les montants articulés aujourd'hui, la part du PIB qui lui sera consacrée varie entre 30 et 35%. Différents canaux sont envisageables :

- Compensation salariale (à partir d'un certain niveau de salaire)
- TVA (à partir d'un certain volume de chiffre d'affaires)
- Impôt sur le revenu (à partir d'un plancher de taxation à fixer)
- Autres (taxes écologiques, taxe sur les transactions financières, etc.)
- Economies réalisées par l'Etat et certaines assurances sociales grâce à la suppression en tout ou en partie de certaines prestations financières ou subventions compensées par le revenu de base.